

Objet: dossier défrichement lit et mixe - 40170

Bonjour,

Tout d'abord, merci pour cette opportunité de pouvoir s'exprimer sur ce nouveau lotissement. Ce projet de lotissement est navrant d'un point de vue environnemental, il longe le ruisseau des vignes qui abrite tout un écosystème.

De plus il ne respecte pas les règles imposées aux lotissements précédents dans le secteur.

Il a été demandé notamment pour celui de la Sabliere (Maublat) de préserver une bande verte tout autour. Or il s'avère que ce projet de lotissement est limitrophe avec les lotissements alentour.

Dans le cas où ce projet serait accepté merci de prendre en considération au travers de la présente, l'imposition d'une bande verte d'au moins 10m dans la continuité de celle existante à Maublat sub entre ce dernier et le nouveau lotissements.

Bien cordialement,

Pascal Benquet